

Macron veut même tuer les vitraux de Notre-Dame !

écrit par Christine Tasin | 13 décembre 2023



Lors de sa visite du chantier la semaine dernière, Emmanuel Macron a annoncé la dépose des vitraux XIX^e de six chapelles et leur remplacement par des créations contemporaines. *AFP / SARAH MEYSSONNIER, Le Figaro*



Lors de sa visite du chantier la semaine dernière, Emmanuel Macron a annoncé la dépose des vitraux XIX^e de six chapelles et leur remplacement par des créations contemporaines. AFP / SARAH MEYSSONNIER, Le Figaro

Je demeure persuadée – et je ne suis pas la seule- que Notre-Dame n'a pas brûlé seule et qu'"on" l'y a bien aidée.

Nous avons, à l'époque, relayé toutes les analyses de spécialistes qui permettent d'évacuer totalement l'incendie par accident de ses vieilles poutres.

Qui ? Pourquoi ? On en est réduits aux supputations, mais, en tout cas, que le jour même de l'incendie des "experts" du gouvernement aient pu décider et affirmer que cela ne pouvait être d'origine criminelle c'est déjà un aveu. De crime ? D'incompétence ? A vot bon coeur, messieurs-dames !

Et voici l'heure des reconstructions et... des inventions délirantes des Macron, qui n'ont de cesse de remplacer les "vieilleries" estampillées de qualité par le temps par des saloperies inventées par des artistes ou pseudo-artistes dans l'air du temps, snobs ou dégénérés, peut-être talentueux, certes, mais pourquoi arracher à Notre-Dame ses vitraux en excellent état, de Viollet-le-duc ??? Au nom de quoi ? Snobisme ? Désir de détruire tout ce qu'il peut de

Macron ? Désir de faire connaître un copain de Macron ? Tout est possible. Or, rien ne le justifie, comme le dit Didier Rykner qui a initié une pétition sur le sujet : «*Les vitraux n'avaient pas été touchés par l'incendie et sont classés monument historique au même titre que le monument*» ; [Le Figaro](#) ajoute : *Bien que classées, les verrières actuellement en place -qui ont d'ailleurs été restaurées depuis l'incendie- seraient démontées et exposées dans un futur musée de l'œuvre, dédié à l'histoire de la cathédrale. Il suffit, pour cela, que l'État qui est propriétaire des murs, le décide, la seule condition étant qu'il ne les détruise pas. Quant à les exposer, Didier Rykner ajoute «c'est absurde, car ces verrières n'ont d'intérêt qu'in situ, en tant qu'élément à part entière de l'architecture».*

Vendredi dernier, donc, Macron visitait Notre-Dame, et au détour de sa promenade, passant négligemment devant les vitraux XIXème de 6 chapelles sur 7, a annoncé leur remplacement. A la poubelle, Viollet-le-duc ! A la poubelle, une partie du patrimoine des Français ! Et tout cela pour pour "porter «*la marque du XXIe siècle*»". L'idée avait été émise il y a quelque temps, et n'avait pas été retenue devant les protestations. Macron, unilatéralement, vient d'y revenir... A la poubelle, oui, car qui ira voir spécifiquement ces vitraux exposés dans un autre lieu ???? A quoi vont-ils servir ?

Notre pauvre Notre-Dame n'en demandait pas tant... qui reçoit plus de touristes que de croyants. C'est peut-être une façon de dégoûter les touristes, histoire de pouvoir un jour ou l'autre remplacer notre pauvre église par une mosquée comme dans le livre de **Elena Tchoudinova**, *La mosquée Notre-Dame de Paris, année 2048* ?

Macron prétend répondre à une demande de Mgr Ulrich,

l'archevêque de Paris ; **il en a menti**, c'est lui qui a demandé à l'archevêque de lui envoyer la dite lettre...

Il a aussi menti en affirmant que la chose aurait été décidée par la Commission du patrimoine et de l'architecture... qui n'a jamais abordé le sujet ! Du Macron tout craché.

Ces vitraux en grisaille, quoique fort simples et purement décoratifs (ill. 4), font partie d'un programme élaboré par Viollet-le-Duc répondant à des objectifs précis, qui correspondent par ailleurs à une étude historique poussée faite par l'architecte. En installant dans le chœur haut des vitraux figuratifs, dans le déambulatoire des vitraux « légendaires », dans les transepts les apôtres, les prophètes, les évangélistes, les rois de Juda et des anges et, enfin, dans la nef, des grisailles, Viollet-le-Duc expliquait que « cette disposition est conforme autant qu'on peut en juger par le laconisme des textes, à ce qui existait avant la destruction des verrières en 1758. Avec ce programme et les essais, il sera facile, au moins possible, d'arriver à un ensemble complet et harmonieux surtout si le travail est réparti à chaque artiste en fonction de son talent »

<https://www.latribunedelart.com/notre-dame-le-musee-de-l-oeuvre-en-bonne-voie-les-vitraux-de-viollet-le-duc-menaces>

<https://www.latribunedelart.com/la-tribune-de-l-art-lance-une-petition-pour-la-sauvegarde-des-vitraux-de-notre-dame>

<https://www.amazon.fr/Mosquée-Notre-Dame-Paris-année-2048/dp/2917617020>